

« Aurait-on pu les prévenir avant leur sortie du collège ? C'est possible. Il y a quelque chose à faire maintenant, car il est certain qu'on propose parfois à des étudiants de s'enrôler dans la maçonnerie ; je tiens le fait d'un jeune homme qui refusa. Des jeunes gens ont accepté peut-être par étourderie ou parce que les prescriptions de l'Eglise leur pèsent trop lourd.

« Faut-il s'alarmer ? agir est plus pratique. Faisons-leur comprendre où ils vont. La maçonnerie donne maintenant ses fruits. En France, on peut juger de l'arbre : licence effrénée de la presse, dévergondage de la parole, dissolution de la famille, divorce et union libre, dépopulation, insécurité du capital, gouvernement oppressif dont tous les Français rougissent à l'étranger. — Veulent-ils tout cela ? Ils vont contre nos traditions nationales : nous resterons catholiques ou notre race disparaîtra.

« Souhaitons que le bien se fasse : peu importe par qui. Il y a là une œuvre de préservation qui exige des enseignements solides, mais requiert aussi le contact familier du prêtre ».

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 11 janvier, à la cathédrale

LES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine le 11 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.